

# CLE – Groupe de Travail Mobilité, SNCB, TEC

## Séance du 23 octobre 2014, Salle du Conseil Provincial, Arlon

---

### Liste des présences :

Mr Patrick Adam, Co-Président de la CLE, Président du Collège Provincial et Député provincial en charge de la Mobilité

Mme Cécile Thibaut, Sénatrice

Mr Yves Evrard, Député-Sénateur

Mme Carine Lecomte, Mr Philippe Courard, Députés régionaux

Mme Véronique Biordi, Mrs Maxime Léonet, Henri Thiry, Pierre-Louis Uselding, Bourgmestres

Mrs Guy Petit, Jean-Raymond Lichtfus, Mohammed Boumkassar, Kamal Mitri, Etienne Lambert, Echevins

Mme Carine Vandenberghe, Conseiller communal

### Excusés:

Mme et Mrs Anne Laffut, Sylvie Théodore, Lucienne Dethier, Elie Deblire, Yves Besseling, Philippe Bontemps, Guy Gilloteaux, Bourgmestres

**Ouverture de la Séance à 18h10** par la prise de parole de Mr Patrick Adam concernant l'ordre du jour.

Rappel de la raison d'être de ce Groupe de Travail et de sa place dans la structure de la Conférence Luxembourgeoise des Elus.

Mr Adam passe la parole au Secrétaire pour un exposé Powerpoint qui sera découpé comme suit :

### **1° Rappel historique ( slides 1 à 4)**

Les membres du groupe de travail sont interpellés par le faible taux de réponse à la proposition de présenter une motion de méfiance à l'égard du Plan de Transport SNCB 2014.

Le Groupe de travail demande qu'une relance soit faite auprès des Communes n'ayant pas encore fait voter la motion.

### **2° Proposition d'actions (slides 5 et 6)**

L'option 1 de monter en force à Bruxelles ne fait pas l'unanimité. Il est proposé d'attendre de rencontrer Mme la Ministre Galland lors de sa prochaine venue dans la province de Luxembourg. Il ne semble pas non plus que ce soit la meilleure option, vu le type d'accueil qu'elle pourrait recevoir lors de son passage, et par là la faible écoute qu'elle pourrait donner à la motion présentée. Il est nécessaire de rester prudent, vu le travail à réaliser avec son ministère dans les prochains mois et années. La proposition est faite de constituer un groupe politique restreint pour porter les revendications luxembourgeoises à Bruxelles, à la fois chez la Ministre et chez Mr Cornu, administrateur à la SNCB. Un contact préalable avec Mme Offergeld (Chef de Cabinet du Ministre Galant) doit être envisagé pour préparer au mieux la visite. Si ces rendez-vous ne se passent pas au mieux, l'option de monter en force à Bruxelles peut être envisagée à ce moment, mais de manière structurée et encadrée pour éviter tout débordement.

Le Groupe de Travail Mobilité marque son accord pour envoyer une délégation politique ( à définir) présenter la nouvelle version de la motion à Mme Galant et Mr Cornu. 2 points doivent être revus et ajoutés dans la motion : la nécessité de mentionner dans le contrat de service public les spécificités de la ruralité et la garantie de pouvoir obtenir une révision **dès le printemps 2015** des horaires qui auront montré leur faiblesse ou leur inadéquation criante par rapport aux besoins des usagers.

Le Groupe de Travail Mobilité demande au Groupe Technique de fournir une liste des priorités de modifications/adaptations d'horaires, complète, objective hiérarchisée et réaliste, dans les 10 jours ( 5 novembre).

### **3° Création d'une cellule stratégique (slides 7 à 9)**

Point de transition entre le volet SNCB et le volet Livre Blanc de la séance de ce jour. Il est important pour la CLE, pour les luxembourgeois de pouvoir se doter d'un organe de réflexion stratégique permettant, entre autres pour le volet SNCB, de passer de la réactivité à la proactivité. Le futur Plan de Transport 2017 -2020 doit être préparé dès maintenant. Plus largement, le Groupe technique propose la mise en place d'une cellule stratégique au niveau du territoire provincial rassemblant tant les politiques que les techniciens et spécialistes de la mobilité ( TEC, SNCB, usagers, partenaires sociaux, économiques, patronaux, ...). Cette Cellule se construit aussi en réaction à la DPR ( lien internet :

<http://gouvernement.wallonie.be/d-claration-de-politique-r-gionale-2014-2019-oser-innover-rassembler>). En effet, pouvoir disposer sur le territoire provincial de référents sur la Mobilité renforce l'image d'unité et de cohésion qui veut être donnée à l'extérieur.

*Le Groupe de Travail Mobilité marque son accord pour la création de cette Cellule Stratégique, et demande qu'elle soit mise en route rapidement. Une première réunion doit pouvoir se tenir avant fin 2014. Le Groupe de Travail Mobilité souhaite aussi que pour certaines thématiques, la Cellule Stratégique s'ouvre vers l'extérieur ( GDL, SPW Cellule ferroviaire, ...*

### **4° Livre Blanc de la Mobilité (slides 10 à 12)**

Présentation d'une méthodologie de travail et de différentes thématiques à aborder dans la nouvelle version du Livre Blanc. Plus qu'un cahier de bonnes intentions, la volonté est d'établir des fiches actions précises avec un calendrier de suivi à respecter. Le Service Citoyenneté et Mobilité de la Province peut servir d'interface pour assurer ce suivi et le respect des échéances. Nécessité de valider les travaux de la Cellule Stratégique par un organe extérieur. L'Université de Namur (GRT-naXys) est proposée, de par sa longue expérience en matière de Mobilité, et des travaux déjà réalisés par celle-ci sur l'axe lotharingien.

6 thématiques sont proposées au Groupe de Travail Mobilité.

*Le Groupe de Travail Mobilité adhère à la méthodologie et aux thèmes présentés, et en complément, demande que le volet Rail soit abordé de manière plus pointue, en scindant Transport Passagers et Transport de fret.*

*Le Groupe de Travail Mobilité marque son accord sur la proposition de nommer l'Université de Namur (GRT-naXys) comme consultant tant sur la méthodologie que sur la validation des fiches actions et des conclusions.*

### **5° Présentation des actions en cours dans le cadre du Livre Blanc version 2 (slide 13)**

Présentation du futur outil **Damier.be** dans sa nouvelle version, et du suivi du PICM Pays de Famenne, dont les conclusions de la phase 3 peuvent servir de base de travail dans l'élaboration de certaines fiches-action du futur Livre Blanc.

*Le Groupe de Travail Mobilité remercie et félicite le Groupe Technique pour les travaux réalisés dans le cadre du Plan de Transport 2014 SNCB et pour la préparation du Livre Blanc Version 2.*

**La séance est clôturée à 19h45**

### **Documents en annexe :**

**Présentation Powerpoint**

**Motion de méfiance à présenter aux communes**

**Motion de méfiance à présenter à la Ministre Galant et au CA de la SNCB**

Alain Dollé

Secrétaire du Groupe de Travail Mobilité de la Conférence Luxembourgeoise des Elus